

## 1837 à l'école

Denys Arcand

Volume 7, Number 1-2 (37-38), January–April 1965

1837-1838

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/30028ac>

[See table of contents](#)

---

**Publisher(s)**

Collectif Liberté

**ISSN**

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

---

**Cite this article**

Arcand, D. (1965). 1837 à l'école. *Liberté*, 7(1-2), 131–139.

## 1837 à l'école

*"De notre côté, pendant les désastres dont quelques parties de cette province ont été le théâtre, nous avons à l'exemple de Moïse, conjuré le Seigneur de ne point perdre son peuple et son héritage, et aujourd'hui nous avons, ainsi que vous le bonheur de voir que ce Dieu de bonté a écouté favorablement nos humbles prières".*

Mgr Joseph Signay, évêque de Québec.  
(quelques jours après la défaite de Saint-Eustache et l'incendie de Saint-Benoit.)

Circonscrivons d'abord le débat. Nous ne parlerons ici que de l'image que nous ont laissée les manuels scolaires de l'insurrection de 1837-38; soit, plus précisément de l'émeute des 6 et 7 novembre 1837 et des batailles du 23 novembre (Saint-Denis), du 25 novembre (Saint-Charles), du 14 décembre (Saint-Eustache) ainsi que de l'affrontement d'Odelltown de novembre 1838. Disons tout de suite qu'il est extrêmement difficile de recueillir une collection complète de manuels scolaires sur quelque sujet que ce soit. Pour le cas présent, il ne nous a été possible de consulter qu'une trentaine de manuels d'histoire, publiés de 1873 à 1960, dans la région de Montréal uniquement. Il n'existe en effet aucune bibliothèque, aucun département d'archives qui ait conservé une liste complète des manuels scolaires imprimés au Québec. Ce qui est dommage, car il est possible de penser qu'une bonne partie de l'âme collective d'un peuple repose dans les livres d'école qui ont endormi son enfance.

Nous n'avons pu retrouver de manuel d'histoire publié avant 1873 sauf un: le "Cours d'Histoire" de Louis Perrault, publié en 1841. Or il est assez étrange de constater que ce manuel ne dit

pas un traître mot de l'insurrection de 1837. Il résume en effet ainsi la période qui va de 1835 à 1838, sans rien ajouter:

"Le 24 août 1835, le Lord Aylmer fut remplacé par le comte de Gosford qui gouverna le Bas-Canada jusqu'au 27 février 1838, que Sir John Colborne le remplaça comme étant le plus ancien officier de la colonie. Celui-ci administra la province jusqu'au 29 mai 1838 que Lord Durham fut nommé Gouverneur des provinces britanniques dans l'Amérique du Nord." (1)

Cependant ce même manuel, deux pages auparavant, consacrait de longues descriptions à la bravoure de Salaberry à Châteauguay.

D'autre part il importe de dire qu'en général dans les manuels d'histoire le régime anglais a relativement peu d'importance. En général, et ceci vaut aussi pour les manuels récents, l'histoire du Québec depuis 1760 compte pour un tiers ou un quart du programme scolaire. Au niveau primaire d'ailleurs, le régime anglais n'est jamais au programme. Il existe même un "Cours complet d'histoire du Canada" des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui s'arrête carrément en 1763.

Nos recherches, toutes limitées qu'elles aient été, nous permettent cependant de dégager un certain nombre de constantes. D'abord les manuels scolaires, de 1873 à 1960 présentent une stabilité parfaite d'interprétation par rapport à 1837. Il n'y a aucune évolution de la pensée historique, aucune réévaluation de l'insurrection. Avec une sûreté mécanique, on évoque les mêmes causes et les mêmes effets. D'autre part, cette interprétation est uniquement cléricale. A part "L'Histoire du Canada par les textes" des professeurs Frégault, Brunet et Trudel, nous n'avons pu trouver que quelques très rares exemples de manuels scolaires écrits par d'autres que par des clercs et publiés par diverses communautés religieuses.

Nous avons donc divisé cette stabilité d'interprétation en sept points principaux.

1 — La cause de l'insurrection était administrative.

' 'Quelle fut la cause des troubles de 1837 et où éclatèrent-ils?

---

(1) Perrault, Louis, *Cours d'Histoire*, Montréal, Louis Perrault, 1841. p. 202.

R. — Le manque d'entente entre les commissaires du gouvernement impérial et la chambre au sujet des deniers publics." (2)

"Quelle fut la cause des troubles de 1837?

R. — Le refus du gouvernement impérial d'abandonner le contrôle des deniers publics et de donner un ministère responsable, la prorogation violente de Papi-neau..." (3)

Tous les manuels scolaires présentent 1837, non pas comme une lutte nationale, mais comme une grande querelle administrative impliquant surtout le contrôle des budgets gouvernementaux, la lutte pour la responsabilité ministérielle, et l'opposition à l'inertie des gouverneurs et de leurs administrations.

2 — Les Insurgés étaient une petite minorité.

"Dans quelques parties du district de Montréal, le peuple courut aux armes en dépit des sages représentations de Monseigneur Lartigue, et engagea avec les troupes anglaises une lutte meurtrière." (4)

"Le nombre des insurgés fut très petit comparé à la population du Bas-Canada: quelques centaines seulement prirent les armes." (5)

"L'insurrection ne prit pas l'allure d'un véritable mouvement populaire, mais fut le fait d'une infime minorité, elle était nécessairement vouée à l'insuccès." (6)

"Aucun de ces combats n'eût l'ampleur d'une véritable insurrection: ce furent des troubles localisés dans 9 comtés sur 46 et qui ne coûtèrent la vie qu'à une centaine de soldats; les chefs les plus déterminés qui commandaient les troupes ne furent pas des Canadiens-français." (7)

(2) Anonyme, *Recueil Sur Diverses Matières*, Montréal, 1877. p. 166.

(3) Anonyme, *Recueil Sur Diverses Matières*, Montréal, 1912. p. 187.

(4) Anonyme, *Histoire Du Canada*, Montréal, Les Frères des Ecoles Chrésiennes, 1884. p. 85.

(5) Viator, C.S., *Histoire Du Canada, Cours Elementaire*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1917, p. 119.

(6) Farley, P.E., et Lamarche, G., *Histoire du Canada, Cours Supérieur*, Montréal, Librairie des Clercs de Saint-Viateur, 1945. p. 295.

(7) Plante, abbé H., et Martel, abbé L., *Mon Pays, Trois-Rivières, LaFlèche*, 1956. p. 209.

Dans le même esprit, "L'Histoire du Canada par les textes" cite l'éditorial d'Etienne Parent à la nation québécoise:

"Si vous aviez participé à cette agitation, et qu'ainsi vous lui eussiez donné le caractère d'universalité qu'elle n'a pas, il faudrait se battre..." (8)

3 — Les Insurgés étaient des fous: ils n'avaient aucune chance de succès.

"Les insurgés s'étaient donné le nom de patriotes et prétendaient défendre la liberté" (9)

"Dans ce cas l'insurrection était en outre absolument inutile. Il n'y avait nulle chance de succès." (10)

"...en vain les voix autorisées s'élevèrent pour pacifier les esprits." (11)

"Sans argent, sans munitions, comment pouvait-on espérer vaincre la puissante Angleterre?" (12)

"Les observateurs réfléchis prévoient qu'une crise malheureuse est à la veille d'éclater" (13)

4 — Les Insurgés étaient extrêmement courageux. Dans bien des manuels on cite avec vénération les lettres de Chevalier de Lorimier avant sa mort:

"...et pour eux je meurs en m'écriant: Vive la liberté! Vive l'indépendance!" (14)

"Louis-Joseph Papineau est le premier de nos grands agitateurs politiques." (15)

L'"Histoire du Canada par les textes" cite d'ailleurs en entier la Déclaration d'Indépendance du Bas-Canada:

(8) Frégault, G., Brunet, M., Trudel, M., *Histoire du Canada Par Les Textes*, Montréal, Fides, 1952. p. 158.

(9) C.S. Viator, op. citat., p. 119.

(10) Rutché, J., Forget, A., *Précis D'Histoire Du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1932. p. 189.

(11) Desrosiers, abbé A., *Petite Histoire du Canada*, Québec-Montréal, Garneau-Granger, 1933. p. 134.

(12) P. E. Farley, G. Lamarche, op. citat. p. 157.

(13) G. Frégault, M. Brunet, M. Trudel, op. citat. p. 157.

(14) Larue, Hubert, *Histoire Populaire Du Canada Ou Entretiens De Madame Genest A Ses Petits Enfants*, Québec, Blumhart et Cie, 1875, p. 213.

(15) Abbé A. Desrosiers, op. citat. p. 128.



“Déclarons Solennellement,

- 1 — Qu'à compter de ce jour le Peuple du Bas-Canada est ABSOUS de toute allégeance à la Grande-Bretagne...”  
(16)

Comme on peut le constater, il y a une contradiction constante entre le point 3 et le point 4. D'une part on affirme que les insurgés étaient des irresponsables d'autre part, on ne peut s'empêcher de vanter leur courage et d'exalter leur héroïsme. Cette contradiction perpétuelle de nos manuels scolaires culmine dans la citation suivante:

“...on entendit dire aux officiers (anglais) que les Canadiens tiraient juste et ferme et que s'ils eussent été bien armés et bien dirigés la victoire eût été à leur avantage. Sur ces entrefaites, Colborne publia la loi martiale, et les prisons regorgèrent de patriotes victimes de projets insensés et sédi-tieux.” (17)

Et toujours on en revient à la beauté de l'épopée:

“Dans ces divers combats, les Canadiens-français se distinguèrent toujours par leur excessive bravoure.” (18)

“Les Patriotes firent preuve de sincérité et de bravoure.”  
(19)

- 5 — Colborne et les Anglais se sont conduits comme des êtres abjects. En effet à part un seul manuel qui déclare froidement:

“Colborne le général anglais, fit incendier plusieurs villages ce qui était inutile” (20),

tous les manuels sont unanimes pour honnir Colborne:

“De plus Colborne organise tout un savant système de police secrète et d'espionnage et il se trouve des Canadiens chercheurs de place pour accepter la besogne de délation et de trahison qu'on leur demande.” (21)

“Colborne prit ensuite plaisir à promener le fer et la flamme dans une foule de paroisses et de villages paisibles ou

(16) G. Frégault, M. Brunet, M. Trudel, op. citat. p. 159.

(17) Anonyme, *Histoire Du Canada*, Montréal, Les Frères des Ecoles

(18) Hubert Larue, op. citat. p. 208.

(19) P.E. Farley, G. Lamarche, op. citat. p. 295.

(20) C.S. Viator, op. citat. p. 119.

(21) Abbé A. Desrosiers, op. citat. p. 134.

pacifiés... Lorsque l'insurrection fut apaisée l'esprit de vengeance eût beau jeu et les exécutions commencèrent." (22)

"La répression de la révolte fut terrible. Des villages furent incendiés, les biens des rebelles furent confisqués, et les prisons regorgèrent de prévenus politiques: parmi ces derniers les uns périrent sur l'échafaud, les autres furent déportés dans les colonies pénales. Ce fut à cette époque d'agitation que l'on commença à célébrer la Saint-Jean-Baptiste comme fête nationale des Canadiens-français." (23)

- 6 — La conduite du clergé fut sage et avisée. Là-dessus tous les manuels sont unanimes. Bien entendu, il faut dire que les manuels étant de rédaction presque exclusivement cléricale, la chose paraît naturelle.

"Les événements cependant marchèrent trop vite pour que l'Eglise pût prévenir l'effusion de sang et arrêter le conflit, elle retint néanmoins la masse du peuple en l'empêchant de prendre part à la Rébellion des deux partis, et par là, rendit un immense service à la Couronne d'Angleterre." (24)

"Des bandes de terroristes parcouraient les campagnes... un vent de révolte soufflait sur la Province. A la vue de ces désordres qui suivaient tant de démagogie et de mépris pour l'autorité, les évêques se résignent à intervenir. Monseigneur Lartigue de Montréal publie un mandat, le 23 octobre, pour rappeler ses ouailles au respect de l'autorité légitime. Il enjoint aux curés de refuser l'absolution à ceux qui prenaient les armes, et la sépulture ecclésiastique à ceux qui mouraient les armes à la main... Cet avertissement pourtant si éclairé venait trop tard pour être écouté. Tel était l'état des esprits que certains curés n'osèrent ou ne purent lire le mandement de leur évêque ou furent menacés pour l'avoir fait." (25)

---

(22) Hubert Larue, op. citat. p. 209-210.

(23) Anonyme, *Histoire Du Canada*, Montréal, Les Frères des Ecoles Chrétiennes, 1884. p. 85.

(24) Anonyme, *Histoire De L'Eglise Du Canada*, Montréal, Les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, 1908. p. 225.

(25) Abbés H. Plante et L. Martel, op. citat. p. 208.

“Si l’Eglise par son attitude y gagna un nouveau crédit, le peuple fut taxé de déloyauté” (26)

“Le clergé ne restait pas indifférent aux malaises du peuple, mais il voulait que l’on cherchât à remédier aux abus par la voie légale” (27)

Les anciens manuels scolaires ont en général tendance à faire des insurgés de pieux chrétiens égarés par la passion:

“Quels qu’aient pu être les torts des insurgés de 1837, — pendus ou exilés — un fait est certain: c’est qu’ils furent toujours animés des plus beaux sentiments de patriotisme et de religion (28)

Ce n’est que dans les manuels récents que l’on met en lumière le fait que les insurgés étaient des anticléricaux, tous sous le coup de l’excommunication, et privés du droit de sépulture chrétienne:

“Les partisans de la révolte ne formaient qu’une minorité, de plus, plusieurs de leurs chefs affichaient un anti-cléricisme provocateur” (29)

7 — Malgré tout, l’insurrection a été profitable aux Canadiens-français. La plupart des manuels tout en trouvant la rébellion “déplorable” finissent cependant par laisser croire qu’elle a eu son utilité. L’avis général paraît être que la révolte a eu comme conclusion l’Union de 1840, laquelle était un projet diabolique de Durham, mais qui fut déjoué par Lafontaine qui obtint la responsabilité ministérielle, laquelle est une chose souhaitable. Donc la révolte a eu des conséquences heureuses sur le plan politique, et de plus, elle a sensibilisé les Anglais aux problèmes des Canadiens-français. (Par là, les manuels scolaires reflètent une attitude courante en milieu québécois. Ainsi nombre de progressistes pacifiques, qui désavouaient les actes de terrorisme du F.L.Q. et de l’A.L.Q. avancent maintenant l’opinion que ces gestes objectivement regrettables ont servi cependant à mettre en lumière les “aspirations” du peuple québécois.)

(26) P.E. Farley, G. Lamarche, op. citat. p. 295.

(27) P.E. Farley, G. Lamarche, op. citat. p. 292.

(28) Hubert Larue, op. citat. p. 210.

(29) G. Frégault, M. Brunet, M. Trudel, op. citat. p. 155.



"...“Vaincus dans la lutte ils ont triomphé dans l’histoire”, telle est l’inscription qui se lit sur le monument qui rappelle leur souvenir. Ce jugement, s’il n’est pas un verdict absolu et complet, comporte une part de vérité... Après le choc des combats et l’apaisement des passions, on s’arrêtait d’avantage aux exigences du gouvernement responsable.” (30)

“Ils mouraient pour la liberté de leur patrie. Aussi la patrie a-t-elle associé leur noms à ceux de ses plus grands hommes... elle a oublié leurs fautes pour ne se souvenir que de leurs malheurs et de la cause qu’ils défendaient... Les patriotes avaient donc gagné leur cause, celle de la liberté politique et nationale.” (31)

“Les luttes de Papineau et de ses collègues ont infecté les esprits du poison des doctrines subversives et laissé dans les coeurs des haines raciales tenaces. Pourtant elles n’ont pas été stériles: elles ont réduit les dépenses de l’administration, hissé des Canadiens à des postes importants, éveillé l’instinct politique de la population et préparé le triomphe de Hippolyte Lafontaine. Quant aux combats à main armée, furent-ils légitimes? Peut-on en définitive les attribuer aux patriotes?

...“on a trop eu l’impression, écrit Durham dans son rapport de 1839, que le gouvernement avait machiné exprès la révolte, et que les malheureux qui y avaient participé, avaient été délibérément attirés dans un piège par ceux qui ensuite les ont punis avec sévérité de leur erreur”...” (32)

Nous avons pensé qu’il serait intéressant de comparer brièvement, relativement aux événements de 1837, les manuels français et les manuels anglais. Ceux-ci en général attachent peu d’importance à l’insurrection. Quand ils en parlent cependant, ils le font dans l’optique de Durham, c’est-à-dire qu’il la considère comme une lutte entre deux nations, une nation dominante et une nation dominée, lutte pour la possession et l’utilisation d’un territoire donné: le Québec. On peut probablement dire que les manuels anglais présentent 1837 comme un dernier soubresaut de la vague de 1763.

---

(30) P.E. Farley, G. Lamarche, op. citat. p. 295.

(31) Abbé A. Desrosiers, op. citat. p. 136-137.

(32) Abbés H. Plante et L. Martel, op. citat. p. 209-210.

"It was not only a contest between the Councils and the Assembly for the control of the Government, but was a bitter fight between the British ruling class on the one hand and the French-Canadians on the other. The Governor and his Councillors were always Britishers while the great majority of the Assembly members were French-Canadians, who felt that Canada belonged to them by right of exploration and settlement, and that they should have a share in its government." (33)

S'il faut parler de l'allure générale de nos manuels d'histoire disons d'abord qu'au strict niveau de l'information, ils sont déficients et la plupart du temps contradictoires. Erreurs de dates, erreurs de lieux, erreurs de personnes, toutes sont fréquentes. Les contradictions abondent, on dit que les insurgés n'étaient qu'une centaine, puis emporté par le feu de la description d'un combat, on parle des milliers de combattants. D'autre part ils sont écrits dans une langue abâtardie et extrêmement difficile à comprendre. En général on peut dire que c'est de la pensée "jouale" péniblement transposée en ce qu'on espère du bon français. Au niveau de la pensée profonde, (si on peut parler de pensée profonde dans le cas de manuels scolaires) un aspect qui se dégage tout de suite, c'est le caractère "moral" du vocabulaire employé. Des phrases comme "les rebelles furent sévèrement punis" pullulent. A partir du mandement de Monseigneur Lartigue sur: "les devoirs d'un Catholique à l'égard de la Puissance civile établie et constituée dans chaque Etat", des mots comme l'obligation, le respect, l'autorité établie, l'ordre social, la désobéissance, la punition, enveloppent un événement strictement politique, d'une atmosphère de confessionnal.

"L'insurrection de 1837 et 1838 est un mouvement que l'on ne peut approuver... la résistance offensive à une autorité légitimement établie n'est jamais permise... il ne faut pas oublier qu'au-dessus même des libertés politiques que l'on revendique, il y a l'ordre général, et celui-ci demande souvent le sacrifice d'un droit légitime, pour que soient évités des troubles trop profonds" (34)

---

(33) Dickie, D.J., Palk, H., *Pages From Canada's Story*, Toronto-Vancouver, J.M. Dent & Sons, 1928, p. 292-293.

(34) J. Rutché, A. Forget, *op. citat.* p. 200.

Ainsi, nos manuels, en plus d'être des plaidoyers en faveur de l'Ordre, deviennent souvent des apologies du Régime. Par exemple, ils blâment avec romantisme la conduite de Colborne, sans jamais remettre en question le régime qui soutient le même Colborne. Ce qui étonne, c'est que quatre-vingts ans à peine après la bataille des plaines d'Abraham, on parle "d'Autorité légitimement établie". Les manuels d'histoire ainsi, se répètent les uns les autres en se référant toujours à la Conquête comme à un événement "légitime" et ils jugent notre histoire, aussi bien 1837 comme le reste, par rapport à cette légitimité première. Ainsi quand il est dit:

"Si l'Eglise, par son attitude y gagna un nouveau crédit, le peuple fut taxé de déloyauté" (35),

le "crédit" dont on parle est envisagé par rapport à la puissance dominante, c'est à dire le gouvernement anglo-saxon. De même la "déloyauté" du peuple, est une déloyauté envers ce même gouvernement, et non pas envers lui-même ou envers ses chefs naturels.

D'autre part, l'ensemble des manuels profite de la présence du suisse Girod et des frères Nelson, pour affirmer que c'étaient des étrangers qui avaient poussé les Canadiens-français à la révolte. Là encore les manuels reflètent une attitude courante en milieu canadien-français. (Est-il besoin de souligner, lors des circonstances violentes d'aujourd'hui et de ces dernières années, l'éclat qu'on a fait de l'origine belge, française ou autre de certaines personnes mêlées de près à des événements insurrectionnels.)

Compte tenu du fait que les manuels scolaires témoignent toujours d'une ligne de pensée "officielle", (qu'elle soit d'Eglise ou d'Etat, ou les deux à la fois comme c'est le cas ici,) la tenue de nos manuels d'histoire me paraît excellente en ce qui regarde 1837: elle reflète exactement la ligne de pensée "officielle" sur le sujet. Une seule remarque cependant. Ce qui inquiète, c'est que cette ligne de pensée est immobile depuis 1873. On se demande comment une "pensée" peut demeurer inerte si longtemps.

*Denys ARCAND*

---

(35) P.E. Farley, G. Lamarche, op. citat. p. 295: